

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 16 décembre 2024**  
~~~~~

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (EU).

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 16 décembre 2024 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 3 décembre 2024.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Robert SIEGEL, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAC, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Marcel CHRISTOL, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Claude CROS à Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA à Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Béatrice FERNANDO à M. David CABLAT, M. José MARTINEZ à Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Marc ISURE à Mme Monique GIBERT, Mme Martine LABEUR à M. Philippe LASSALVY, M. Daniel JAUDON à Mme Martine BONNET.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 38	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 18 novembre 2024.

VU la délibération n°3645 du Conseil communautaire en date du 18 novembre 2024 relative à la tenue du Débat d'Orientaion Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orientaion budgétaire 2025 ;

VU l'avis favorable à l'unanimité du Conseil d'exploitation en date du 14 novembre 2024 ;

CONSIDERANT le budget Assainissement 2025,

CONSIDERANT que les inscriptions budgétaires 2025 comprennent les prévisions du service rendu en régie ; le budget primitif ne comporte pas de reprise anticipée des résultats 2024 et les prévisions ont été faites en corrélation avec les orientations du DOB,

CONSIDERANT la section d'exploitation du budget Assainissement 2025,

- Recettes

Chapitre 70 : Les recettes sont constituées des redevances et de la PFAC pour un montant estimé de 4.225 K€.

Chapitre 74 : il s'agit des primes épuratoires attribuées par l'agence de l'eau pour 20 K€.

Chapitre 75 : il s'agit des redevances assainissements dues par le SMEVH 915 K€.

Chapitre 77 : il s'agit des produits exceptionnels sur titres des années antérieures pour 0,015 K€.

Chapitre 042 : ce chapitre comprend les amortissements des subventions pour 250 K€

- Dépenses

Chapitre 011 : Les charges à caractère général devraient s'élever à 1,791 K€ (contre 1,486 K€ au BP 2024).

Chapitre 012 : Les charges de personnel correspondent à la refacturation des salaires (environ 50%) du budget de l'eau. Elles devraient s'élever à 1,340 K€.

Chapitre 014 : atténuations de produits estimé à 50 K€ de redevance à reverser à l'agence de l'eau.

Chapitre 65 : les autres charges de gestion courante sont évaluées à 54 K€

Chapitre 66 : les charges intérêts sur les emprunts et ligne de trésorerie devraient être de 400 K€

Chapitre 67 : les charges exceptionnelles sont estimés à 10 K€

Chapitre 042 : les amortissements des immobilisations devraient être de 1,615 K€.

La section d'exploitation du budget annexe assainissement 2025 s'équilibre donc à 5,511 K€ (contre 5,208 K€ au BP 2024).

CONSIDERANT la section d'investissement du budget Assainissement 2025,

- Recettes

Les principales recettes d'investissement concernent les emprunts et les subventions.

Chapitre 13 : les subventions attendues notamment de l'agence de l'eau sont de 1.477 K€.

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des emprunts s'élève à 1,229 K€.

Chapitre 040 : les amortissements des immobilisations sont de 1,165 K€

- Dépenses

Chapitre 16 : Le montant prévisionnel des remboursements d'emprunts s'élève à 750 K€

Chapitre 040 : ce chapitre comprend les amortissements des subventions pour 350 K€

Chapitre opérations : Le montant des opérations d'investissements prévues est de 3.222 K€ (contre 3,536 K€ au BP 2024). Les principales opérations concernent les travaux programmés dans le schéma directeur, notamment sur les STEP, sur les réseaux et postes de relèvements.

La section d'investissement du budget annexe assainissement s'équilibre donc à 4,322 K€ (contre 4,238 K€ au BP 2024),

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget primitif du budget annexe assainissement (EU) 2025 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté par chapitre,

- d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document relatif à ce budget.

Transmission au Représentant de l'État

N° 3683

Publication le 17 décembre 2024

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 17 décembre 2024

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20241216-19901-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

Budget Assainissement 2025 - Budget primitif 2025.

Section de fonctionnement des dépenses et des recettes :

Fonctionnement DEPENSES			
		BP 2025	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté		Adopté à l'unanimité
011	Charges à caractère général	1 791 642 €	
012	Charges de personnel	1 340 243 €	
014	Atténuation de produits	250 000 €	
65	Autres charges de gestion courante	53 635 €	
66	Charges financières	400 000 €	
67	Charges exceptionnelles	10 000 €	
68	Dotations aux provisions	50 000 €	
023	Virement en section d'investissement		
042	Opérations d'ordre entre sections	1 615 980 €	
DEPENSES DE L'EXERCICE		5 511 500 €	Adopté à l'unanimité

Fonctionnement RECETTES			
		BP 2025	Résultats du vote
002	Résultat de fonctionnement reporté		Adopté à l'unanimité
013	Atténuation de charges		
70	Produit de services	4 225 000 €	
74	Dotations subventions	20 000 €	
75	Autres produits de gestion courante	915 000 €	
77	Produits exceptionnels	1 500 €	
78	Reprises sur provisions		
042	Subventions transférables	350 000 €	
RECETTES DE L'EXERCICE		5 511 500 €	Adopté à l'unanimité

Section d'investissement des dépenses et des recettes :

Investissement DEPENSES			
		BP 2025	Résultats du vote
001	Résultat antérieur reporté		Adopté à l'unanimité
16	Remboursement emprunt	750 000 €	
	Opérations d'équipements	3 222 620 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	350 000 €	
Total dépenses d'inv hors opérations		4 322 620 €	Adopté à l'unanimité

Investissement RECETTES			
		BP 2025	Résultats du vote
001	Résultat antérieur reporté		Adopté à l'unanimité
13	Subventions d'investissement	1 477 500 €	
16	Emprunts	1 229 140 €	
021	Virement de la section d'exploitation		
040	Opérations d'ordre entre sections	1 615 980 €	
RECETTES DE L'EXERCICE		4 322 620 €	Adopté à l'unanimité

Investissement DEPENSES - VOTE PAR opérations			
N° opération	Dénomination	BP 2025	Résultats du vote
2221020721	II-7.Agir pour une gestion durable de toutes les ressources	3 222 620 €	Adopté à l'unanimité
Total opérations d'investissement		3 222 620 €	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 38
Nombre de suffrages exprimés : 46

VOTES : *à l'unanimité* Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 03/12/2024

Le Président

A Gignac, le 16 décembre 2024

Présenté par le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine LOUKANI (suppléante)	
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile LEMOINE (suppléante)	
ARGELLIER	Pierre	AMALOU	Florence LAUSSEL (suppléante)	
BELARGA	José	MARTINEZ	Procuration à Mme Florence QUINONERO	Excusée
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel YORIS (suppléant)	
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Martine	LABEUR	Procuration Philippe LASSALVY	
GIGNAC	Olivier	SERVEL		
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		
GIGNAC	Christine	DEBEAUCE		Excusée, donne procuration à Mme Marie-Hélène SANCHEZ
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis RANDON (suppléant)	
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle HOCHART (suppléante)	Excusé, donne procuration à Mme Véronique NEIL
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre ANCIAN (suppléant)	
LE POUGET	Thibaut	BARRAL		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA	Procuration Valérie Bouyssou	
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine GIL (suppléante)	
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Procuration David CABLAT Bernard PINGAUD (suppléant)	
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles BOULOUYS (suppléant)	
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis RICARD (suppléant)	
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle AVIAT (suppléante)	
PUILACHER	Martine	BONNET		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal THEVENIAUD (suppléant)	
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard CAUMEIL (suppléant)	
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)	
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne GELLY (suppléante)	
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique VIALLA (suppléante)	
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie MOYANO (suppléante)	Excusé, donne procuration à Mme Martine BONNET
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)	

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A ,le

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET PRIMITIF 2025 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	
011	Charges à caractère général	1 791 642
012	Charges de personnel	1 340 243
014	Atténuation de produits	250 000
65	Autres charges de gestion courante	53 635
66	Charges financières	400 000
67	Charges exceptionnelles	10 000
68	Dotations aux provisions	50 000
023	Virement en section d'investissement	
042	Dotation aux amortissements	1 615 980
DEPENSES DE L'EXERCICE		5 511 500

RECETTES		
002	Résultat de fonctionnement reporté	
70	Produits et ventes diverses	4 225 000
74	Dotations Subventions	20 000
75	Autres produits de gestion courante	915 000
77	Produits exceptionnels	1 500
78	Reprises sur provisions	
042	Subventions transférables	350 000
RECETTES DE L'EXERCICE		5 511 500

BA ASSAINISSEMENT (EU) - BUDGET PRIMITIF 2025 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		
16	Emprunts, cautionnements	750 000
	Opérations d'investissement	3 222 620
040	Subventions transférables	350 000
DEPENSES DE L'EXERCICE		4 322 620

RECETTES		
001	Solde exécution invt reporté	
13	Subventions d'investissement	1 477 500
16	Emprunts	1 229 140
021	Virement section fonctionnement	
040	Amortissements	1 615 980
RECETTES DE L'EXERCICE		4 322 620

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24340069400168	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CC VALLEE DE L'HERAULT
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Clermont l'Hérault

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (EU) (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	18
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 511 500,00	5 511 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 511 500,00	5 511 500,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 322 620,00	4 322 620,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 322 620,00	4 322 620,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 834 120,00	9 834 120,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 480 620,00	0,00	1 791 642,00	1 791 642,00	1 791 642,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 391 489,00	0,00	1 340 243,00	1 340 243,00	1 340 243,00
014	Atténuations de produits	289 265,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 633,00	0,00	53 635,00	53 635,00	53 635,00
Total des dépenses de gestion des services		3 198 007,00	0,00	3 435 520,00	3 435 520,00	3 435 520,00
66	Charges financières	275 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	269 434,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 752 441,00	0,00	3 895 520,00	3 895 520,00	3 895 520,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 796 731,00		1 615 980,00	1 615 980,00	1 615 980,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 796 731,00		1 615 980,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL		5 549 172,00	0,00	5 511 500,00	5 511 500,00	5 511 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 036 738,00	0,00	4 225 000,00	4 225 000,00	4 225 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	22 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	915 000,00	915 000,00	915 000,00
Total des recettes de gestion des services		5 059 238,00	0,00	5 160 000,00	5 160 000,00	5 160 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 060 738,00	0,00	5 161 500,00	5 161 500,00	5 161 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	346 621,41		350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		346 621,41		350 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL		5 407 359,41	0,00	5 511 500,00	5 511 500,00	5 511 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 265 980,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 535 007,00	0,00	3 222 620,00	3 222 620,00	3 222 620,00
	Total des dépenses d'équipement	3 536 007,00	0,00	3 222 620,00	3 222 620,00	3 222 620,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	552 301,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	552 301,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 088 308,00	0,00	3 972 620,00	3 972 620,00	3 972 620,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	346 621,41		350 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	346 621,41		350 000,00	350 000,00	350 000,00
	TOTAL	4 434 929,41	0,00	4 322 620,00	4 322 620,00	4 322 620,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 322 620,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	578 189,00	0,00	1 477 500,00	1 477 500,00	1 477 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 666 948,08	0,00	1 229 140,00	1 229 140,00	1 229 140,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 245 137,08	0,00	2 706 640,00	2 706 640,00	2 706 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 245 137,08	0,00	2 706 640,00	2 706 640,00	2 706 640,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

CC VALLEE DE L'HERAULT - BA ASSAINISSEMENT (EU) - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 796 731,00		1 615 980,00	1 615 980,00	1 615 980,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 796 731,00		1 615 980,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL		4 041 868,08	0,00	4 322 620,00	4 322 620,00	4 322 620,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					4 322 620,00
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 265 980,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 791 642,00		1 791 642,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 340 243,00		1 340 243,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 635,00		53 635,00
66	Charges financières	400 000,00	0,00	400 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	50 000,00	1 615 980,00	1 665 980,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		3 895 520,00	1 615 980,00	5 511 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	350 000,00	350 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	750 000,00	0,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 222 620,00		3 222 620,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 972 620,00	350 000,00	4 322 620,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 322 620,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 225 000,00		4 225 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	915 000,00		915 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	350 000,00	351 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 161 500,00	350 000,00	5 511 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 477 500,00	0,00	1 477 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 229 140,00	0,00	1 229 140,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 615 980,00	1 615 980,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 706 640,00	1 615 980,00	4 322 620,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 322 620,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 480 620,00	1 791 642,00	1 791 642,00
604	Achats d'études, prestations de services	38 000,00	30 000,00	30 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	551 065,00	540 000,00	540 000,00
6062	Produits de traitement	69 500,00	85 000,00	85 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	4 500,00	8 000,00	8 000,00
6066	Carburants	200,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 500,00	132 500,00	132 500,00
611	Sous-traitance générale	534 500,00	651 000,00	651 000,00
6132	Locations immobilières	1 113,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	13 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	3 000,00	55 000,00	55 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	5 875,00	7 060,00	7 060,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	0,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	9 225,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	4 426,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	19 171,00	5 105,00	5 105,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	2 900,00	2 900,00
6281	Concours divers (cotisations)	300,00	12 700,00	12 700,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	187 245,00	242 377,00	242 377,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	400,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 391 489,00	1 340 243,00	1 340 243,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	1 391 489,00	1 340 243,00	1 340 243,00
014	Atténuations de produits (7)	289 265,00	250 000,00	250 000,00
706129	Revers redevance modernisat° agence eau	289 265,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 633,00	53 635,00	53 635,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 500,00	3 635,00	3 635,00
6541	Créances admises en non-valeur	34 133,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 198 007,00	3 435 520,00	3 435 520,00
66	Charges financières (b) (8)	275 000,00	400 000,00	400 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	235 000,00	400 000,00	400 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	35 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	269 434,00	50 000,00	50 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	269 434,00	50 000,00	50 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 752 441,00	3 895 520,00	3 895 520,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 549 172,00	5 511 500,00	5 511 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 036 738,00	4 225 000,00	4 225 000,00
704	Travaux	194 372,00	185 000,00	185 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 819 137,00	3 070 000,00	3 070 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	289 265,00	250 000,00	250 000,00
70613	Participations assainissement collectif	657 541,00	690 000,00	690 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	30 000,00	30 000,00
7068	Autres prestations de services	76 423,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	22 500,00	20 000,00	20 000,00
741	Primes d'épuration	22 500,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	915 000,00	915 000,00
757	Redevances des fermiers, concession...	0,00	915 000,00	915 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		5 059 238,00	5 160 000,00	5 160 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 060 738,00	5 161 500,00	5 161 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	346 621,41	350 000,00	350 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	346 621,41	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		346 621,41	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 407 359,41	5 511 500,00	5 511 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 511 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000,00	0,00	0,00
2221020701	Opération d'équipement n° 2221020701 (5)	3 535 007,00	3 222 620,00	3 222 620,00
Total des dépenses d'équipement		3 536 007,00	3 222 620,00	3 222 620,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	552 301,00	750 000,00	750 000,00
1641	Emprunts en euros	552 301,00	750 000,00	750 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		552 301,00	750 000,00	750 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 088 308,00	3 972 620,00	3 972 620,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	346 621,41	350 000,00	350 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	346 621,41	350 000,00	350 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	346 621,41	350 000,00	350 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		346 621,41	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 434 929,41	4 322 620,00	4 322 620,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 322 620,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	578 189,00	1 477 500,00	1 477 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	578 189,00	992 500,00	992 500,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	70 000,00	70 000,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	100 000,00	100 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	315 000,00	315 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 666 948,08	1 229 140,00	1 229 140,00
1641	Emprunts en euros	1 666 948,08	1 229 140,00	1 229 140,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 245 137,08	2 706 640,00	2 706 640,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 245 137,08	2 706 640,00	2 706 640,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
28031	Frais d'études	1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 796 731,00	1 615 980,00	1 615 980,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 041 868,08	4 322 620,00	4 322 620,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 322 620,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2221020701 (1)
LIBELLE : AGIR POUR UNE GESTION DURABLE - MODERNISATION EU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 632 048,21	a 0,00	3 222 620,00	b 3 222 620,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	81 783,19	0,00	75 960,00	75 960,00	0,00
2031	Frais d'études	52 190,69	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	28 872,50	0,00	75 960,00	75 960,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	546 020,35	0,00	475 660,00	475 660,00	0,00
2111	Terrains nus	10 185,34	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 913,57	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	102 936,64	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00
2155	Outils industriels	19 800,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	302 863,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	24 457,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	31 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 073,17	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	160,00	160,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 004 244,67	0,00	2 671 000,00	2 671 000,00	0,00
2313	Constructions	3 630 498,59	0,00	710 000,00	710 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 373 746,08	0,00	1 961 000,00	1 961 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 222 620,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.